## EDITO 78 Intégrer le contrôle interne dans le modèle de gestion des PME



Il est aujourd'hui établi qu'un bon contrôle interne est un facteur de sécurité et de prospérité pour les entreprises qui réussissent à l'intégrer dans leur système de gestion, qu'elles soient de grande taille ou des petites ou moyennes entreprises.

Le problème du coût est, toutefois, un handicap pour les PME qui sont plus sensibles au rapport coût/avantage que les entreprises disposant de moyens plus grands.

Le contexte PME apporte certaines limitations mais aussi des avantages au système de contrôle interne.

Au nombre des limitations, on peut énumérer:

- (1) Le faible formalisme qui peut affecter la culture de rigueur et la façon de faire ainsi que la traçabilité des activités et des décisions.
  - (2) Une application modérée du principe de la séparation des tâches.
- (3) L'absence de structure de gouvernance (direction exécutive et direction de contrôle de la direction exécutive) qui prive des avantages d'un contre-pouvoir.
  - (4) Un moindre recours aux contrôles technologiques.
- **(5)** Une plus grande facilité de contournement des contrôles par la direction et les actionnaires majoritaires.

Au nombre des avantages de la petite taille, on peut énumérer:

- (1) Le nombre réduit d'échelles hiérarchiques permettant un pilotage proche du terrain par la direction.
- (2) Des processus d'affaires moins complexes et un environnement de contrôle plus centralisé. (3) Une plus grande capacité de flexibilité et d'adaptation au changement favorisant les mesures de rationalisation.

Pour exploiter ses avantages en tenant compte de ses limites, une PME gagne à intégrer une démarche de contrôle interne basée sur une approche par les risques dans son modèle de gestion pour faire de sorte que l'investissement dans l'organisation et le contrôle interne, qui s'établira de plus en plus en facteur clé de succès et de valorisation de l'entreprise, soit un investissement durable et rentable.

**Abderraouf YAICH**